



**NOTE DE PRESENTATION SYNTHETIQUE
DU COMPTE ADMINISTRATIF 2020**

**BUDGET PRINCIPAL
VILLE DE COUZEIX**

L'article L. 2313-1 du code général des collectivités territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

La présente note répond à cette obligation pour le compte administratif 2020 du Budget principal ; elle sera publiée sur le site internet de la commune.

Le Compte Administratif 2020 du Budget principal retrace l'ensemble des dépenses et des recettes réalisées par la commune entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2020. Il doit être en concordance avec le Compte de Gestion 2020 établi par le Trésorier.

Le compte Administratif 2020 du Budget principal a été adopté en séance du Conseil municipal le 6 avril 2021 avec 27 voix « Pour ».

I.- LES RESULTATS 2020

SECTION DE FONCTIONNEMENT	
Excédent antérieur reporté	180 000,00 €
Recettes 2020	8 787 071,57 €
Dépenses 2020	7 303 200,96 €
Résultat de l'exercice 2020	1 483 870,61 €
Résultat cumulé 2020	1 663 870,61 €

SECTION D'INVESTISSEMENT	
Déficit d'investissement antérieur reporté	1 145 620,55 €
Recettes 2020	4 435 995,61 €
Dépenses 2020	4 871 622,58 €
Solde 2020	-435 626,97 €
Solde cumulé 2020	-1 581 247,52 €
RAR Recettes 2020	1 818 734,57 €
RAR Dépenses 2020	1 149 872,99 €
Solde des RAR 2020	668 861,58 €
Besoin de financement	912 385,94 €

La section de fonctionnement :

Le montant des dépenses est de 7 303 200.96€
Le montant des recettes est de 8 787 071.57€
Le résultat de l'exercice est donc de 1 483 870.61€
L'excédent de fonctionnement reporté 2019 étant de 180 000€, le résultat cumulé 2020 se monte à 1 663 870.61€.

La section d'investissement :

Le montant des dépenses est de 4 871 622.58€
Le montant des recettes est de 4 435 995.61€
Le déficit de l'exercice est donc de 435 626.97€
Le déficit d'investissement reporté 2019 étant de 1 145 620.55€, le déficit cumulé 2020 est de 1 581 247.52€.

Les restes à réaliser de la section d'investissement sont :

Les dépenses engagées et non réalisées ou non réglées à la clôture de l'exercice (1 149 872.99 €).
Les recettes engagées et non perçues à la clôture de l'exercice (1 818 734.57 €).

Le besoin de financement de la section d'investissement est :

La somme du déficit cumulé d'investissement et du solde des restes à réaliser, soit :

$$-1 581 247.52 € + (1 818 734.57 € - 1 149 872.99 €) = - 912 385.94€$$

II.- L'EXECUTION DU BUDGET 2020

A. VUE D'ENSEMBLE DE L'EXECUTION DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT 2020

SECTION DE FONCTIONNEMENT				
VUE D'ENSEMBLE DES DEPENSES				
DEPENSES	BP 2020	BP 2020 + DM	Réalisations 2020	Ecart en % entre les Réalisations 2020 et le BP 2020
011-CHARGES A CARACTERE GENERAL	1 853 674,00 €	1 847 444,00 €	1 802 510,52 €	-2,76%
012-CHARGES DU PERSONNEL	4 122 250,00 €	4 086 250,00 €	4 052 267,31 €	-1,70%
014-ATTENUATION DE PRODUITS	158 516,00 €	184 816,00 €	183 808,81 €	32,70%
65-AUTRES CHARGES DE GESTION	541 290,00 €	599 020,00 €	585 160,87 €	8,10%
66-CHARGES FINANCIERES	306 270,00 €	282 870,00 €	272 661,03 €	-10,97%
67-CHARGES EXCEPTIONNELLES	1 000,00 €	1 000,00 €	0,00 €	-100,00%
67-CHARGES EXCEPTIONNELLES	5 000,00 €	7 200,00 €	4 397,43 €	-12,05%
TOTAL DEPENSES REELLES	6 968 000,00 €	7 006 600,00 €	6 900 805,97 €	-0,96%
042) 67-CHARGES EXCEPTIONNELLES (VALEUR COMPTABLE IMMOBILISATIONS CDEES ET PLUS VALUE)	0,00 €	141 834,29 €	141 834,29 €	
042) 68-DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS	250 000,00 €	263 400,00 €	260 560,70 €	4,22%
023)-VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	1 500 000,00 €	1 500 000,00 €	0,00 €	
TOTAL DEPENSES D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	1 750 000,00 €	1 005 234,29 €	402 394,99 €	
DEPENSES TOTALES	8 718 000,00 €	8 913 834,29 €	7 303 200,96 €	
VUE D'ENSEMBLE DES RECETTES				
RECETTES	BP 2020	BP 2020 + DM	Réalisations 2020	Ecart en % entre les Réalisations 2020 et le BP 2020
70-PRODUITS DES SERVICES ET DU DOMAINE	1 256 630,00 €	1 022 900,00 €	1 017 092,10 €	-19,06%
73-IMPOTS ET TAXES -Autres que produits des 3 taxes	479 870,00 €	583 940,00 €	613 881,27 €	27,93%
73-IMPOTS ET TAXES -Produits des 3 taxes	5 176 000,00 €	5 180 780,00 €	5 224 977,00 €	0,95%
74-DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	1 304 450,00 €	1 342 270,00 €	1 337 081,49 €	2,50%
75-AUTRES PRODUITS DE GESTION	82 150,00 €	79 090,00 €	76 925,96 €	-6,36%
013-ATTENUATION DE CHARGES	37 400,00 €	109 470,00 €	107 669,92 €	187,89%
76-PRODUITS FINANCIERS	110,00 €	110,00 €	56,31 €	-48,81%
77-PRODUITS DES CESSIONS D'IMMOBILISATIONS	0,00 €	23 903,96 €	23 903,96 €	
77-PRODUITS EXCEPTIONNELS	12 100,00 €	17 210,00 €	19 131,15 €	57,33%
TOTAL RECETTES REELLES	8 348 770,00 €	8 359 673,96 €	8 420 719,16 €	
042) 72-TRAVAUX EN REGIE	180 000,00 €	180 000,00 €	173 138,16 €	-3,80%
042) 77 MOINS VALDE	0,00 €	117 930,33 €	117 930,33 €	
042) 77 QUOTE PART DES SUBVENTIONS TRANSFEREE AU COMPTE DE RESULTAT	9 230,00 €	9 230,00 €	9 213,62 €	-0,18%
042) 791 TRANSFERT DE CHARGES D'EXPLOITATION	0,00 €	67 000,00 €	66 050,90 €	
TOTAL RECETTES D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	189 230,00 €	374 160,33 €	366 332,41 €	
RECETTES TOTALES DE L'EXERCICE	8 538 000,00 €	8 733 834,29 €	8 787 071,57 €	2,92%
EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT REPORTE N - 1	180 000,00 €	180 000,00 €	180 000,00 €	
RECETTES TOTALES CUMULEES	8 718 000,00 €	8 913 834,29 €	8 967 071,57 €	

Les dépenses réelles totales de fonctionnement ont été réalisées à hauteur de 99 % de leur prévision au Budget primitif 2020. Ce taux de réalisation montre que les prévisions budgétaires ont été quasiment respectées.

Les recettes réelles totales de fonctionnement, (exclusion faite des cessions d'immobilisations qui ne sont jamais inscrites en fonctionnement au stade du Budget primitif), ont été réalisées à hauteur de 100.6% de leur prévision au Budget primitif 2020.

A. 1 EVOLUTION 2019-2020 DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT			
DEPENSES	Réalisations 2019	Réalisations 2020	Ecart en %
011-CHARGES A CARACTERE GENERAL	1 843 686,46 €	1 802 510,52 €	-2,23%
012-CHARGES DU PERSONNEL	4 011 587,10 €	4 052 267,31 €	1,01%
014-ATTENUATION DE PRODUITS	46 444,05 €	183 808,81 €	295,76%
65-AUTRES CHARGES DE GESTION	522 871,15 €	585 160,87 €	11,91%
66-CHARGES FINANCIERES	286 957,19 €	272 661,03 €	-4,98%
67-CHARGES EXCEPTIONNELLES	4 129,98 €	0,00 €	-100,00%
67-CHARGES EXCEPTIONNELLES	21 453,15 €	4 397,43 €	-79,50%
TOTAL DEPENSES REELLES	6 737 129,08 €	6 900 805,97 €	2,43%
<i>(042) 67-CHARGES EXCEPTIONNELLES (VALEUR COMPTABLE IMMOBILISATIONS CEDES ET PLUS VALUE)</i>	45 451,35 €	141 834,29 €	212,06%
<i>(042) 68-DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS</i>	244 546,43 €	260 560,70 €	6,55%
<i>(023)-VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT</i>	0,00 €	0,00 €	
TOTAL DEPENSES D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	289 997,78 €	402 394,99 €	38,76%
DEPENSES TOTALES	7 027 126,86 €	7 303 200,96 €	3,93%

LES DEPENSES REELLES :

Elles ont augmenté de 2.43% par rapport à 2019.

➤ **Les Charges à caractère général :**

Elles sont constituées de l'ensemble des dépenses portées au chapitre 011 et représentent 26.12% des dépenses réelles de fonctionnement.

Elles sont composées principalement de charges permettant le fonctionnement des services de la collectivité, il s'agit surtout :

- Des prestations de service diverses, de l'énergie, des combustibles, des carburants, des assurances, des denrées alimentaires, des fournitures et produits d'entretien du patrimoine, des diverses maintenances, des fournitures scolaires et administratives, des frais d'annonces et d'insertion, des frais de fêtes et cérémonie, des frais de publicité, des frais de transports, d'affranchissement, de télécommunication, des taxes foncières, etc

Ci-après le comparatif 2020-2019 des charges à caractère général :

LES CHARGES A CARACTERE GENERAL

Dépenses	Réalisations 2019	Réalisations 2020	Ecart en %
6042 ACHATS DE PRESTATIONS DE SERVICE	138 799,29 €	147 676,74 €	6,40%
60611 EAU ET ASSAINISSEMENT	30 839,07 €	23 871,67 €	-22,59%
60612 ENERGIE, ELECTRICITE	238 058,08 €	221 803,80 €	-6,83%
60621 COMBUSTIBLES	116 352,26 €	126 717,53 €	8,91%
60622 CARBURANTS	62 033,64 €	50 774,43 €	-18,15%
60623 ALIMENTATION	332 142,60 €	283 574,96 €	-14,62%
60624 PRODUITS DE TRAITEMENT	9 401,94 €	7 791,26 €	-17,13%
60628 AUTRES FOURNITURES NON STOCKEES	2 966,58 €	5 544,36 €	86,89%
60631 FOURNITURES D'ENTRETIEN	31 968,10 €	41 873,44 €	30,99%
60632 FOURNITURES DE PETIT EQUIPEMENT	238 277,84 €	235 847,06 €	-1,02%
60633 FOURNITURES DE VOIRIE	0,00 €	0,00 €	
60636 FOURNITURES DE VÊTEMENTS	8 435,04 €	14 667,60 €	73,89%
6064 FOURNITURES ADMINISTRATIVES	10 408,81 €	8 781,61 €	-15,63%
6067 FOURNITURES SCOLAIRES	35 184,83 €	39 642,21 €	12,67%
6068 AUTRES MATIERES ET FOURNITURES	0,00 €	47 956,69 €	
611 CONTRATS DE PRESTATION DE SERVICE	854,00 €	7 185,60 €	741,41%
6135 LOCATIONS MOBILIERES	18 147,04 €	14 728,03 €	-18,84%
61521 ENTRETIEN DE TERRAINS	54 546,00 €	24 025,00 €	-55,95%
615221 ENTRETIEN DE BÂTIMENTS	45 279,01 €	53 907,21 €	19,06%
615231 ENTRETIEN DE VOIRIES	7 040,40 €	0,00 €	-100,00%
615232 ENTRETIEN DE RESEAUX	116,40 €	1 123,56 €	865,26%
61551 ENTRETIEN DE MATERIEL ROULANT	39 014,96 €	32 838,52 €	-15,83%
61558 ENTRETIEN D'AUTRE MATERIEL	12 088,95 €	14 539,61 €	20,27%
6156 MAINTENANCE	140 973,25 €	144 864,55 €	2,76%
6161 PRIMES D'ASSURANCE MULTIRISQUES	38 402,28 €	39 471,47 €	2,78%
6182 DOCUMENTATION GENERALE ET TECHNIQUE	3 695,96 €	3 697,25 €	0,03%
6188 AUTRES FRAIS DIVERS	15,00 €	700,86 €	4572,40%
6226 HONORAIRES	725,78 €	1 639,20 €	125,85%
6227 FRAIS D'ACTES ET DE CONTENTIEUX	9 100,09 €	13 168,65 €	44,71%
6228 REMUNERATIONS D'INTERMEDIAIRES ET D'HONORAIRES DIVERS	183,00 €	0,00 €	-100,00%
6231 ANNONCES ET INSERTIONS	8 569,20 €	1 752,98 €	-79,54%
6232 FETES ET CEREMONIES	58 400,33 €	32 831,72 €	-43,78%
6236 CATALOGUES ET IMPRIMES	0,00 €	1 154,40 €	
6237 PUBLICATIONS	11 424,37 €	7 665,86 €	-32,90%
6238 DIVERS (Publicité, publication,relations publiques)	17 979,94 €	21 663,21 €	20,49%
6247 TRANSPORTS COLLECTIFS	16 638,05 €	13 652,85 €	-17,94%
6251 VOYAGES ET DEPLACEMENTS	1 803,47 €	831,83 €	-53,88%
6261 FRAIS D'AFFRANCHISSEMENT	11 920,49 €	14 213,45 €	19,24%
6262 FRAIS DE TELECOMMUNICATION	39 613,60 €	46 680,18 €	17,84%
627 SERVICES BANCAIRES ET ASSIMILES	3 290,65 €	2 533,49 €	-23,01%
6288 AUTRES SERVICES EXTERIEURS	20 057,40 €	17 907,92 €	-10,72%
63512 TAXES FONCIERES	28 564,00 €	32 865,00 €	15,06%
6355 IMPÔTS ET TAXES SUR LES VEHICULES	374,76 €	344,76 €	-8,01%
011 CHARGES A CARACTERE GENERAL	1 843 686,46 €	1 802 510,52 €	-2,23%

On constate une diminution de 2.23% des charges à caractère général, due aux hausses et baisses constatées sur les différents postes budgétaires de ce chapitre de dépenses.

En ce qui concerne les hausses, elles sont dues essentiellement aux postes « Prestations de services » avec + 8 877€, « Combustibles » avec + 10 365€, « Fournitures d'entretien » avec + 9 905€, « Vêtements de travail » avec + 6 233€, « Autres matières et fournitures » (Masques Covid-19) avec + 47 957€, « Entretien de bâtiments » avec + 8 628€, « Frais d'actes et de contentieux » avec + 4 068€. Il est à noter que ces hausses sont essentiellement dues aux dépenses imprévues liées à la crise sanitaire.

En ce qui concerne les baisses, elles sont essentiellement observées sur les postes « Energie, électricité » avec - 16 254€, « Carburant » avec -11 259€, « Alimentation » avec - 48 567€, « Entretien de bâtiments » avec -30 521€, « Entretien de matériel roulant » avec -6 176€, et « Annonces et insertions » avec - 6 816€ (Insertion Open en moins). Ces baisses constatées sont elles aussi pour la plus grande partie dues à la crise sanitaire, avec le ralentissement de l'activité de la Commune.

En 2020, les principales charges à caractère général sont :

- Les denrées alimentaires pour près de15.8%,
- Les fournitures de petit équipement pour13%,
- Les dépenses d'électricité pour12.3%,
- Les achats de prestations de service pour8.2%,
- Les maintenances pour.....8%.
- Les combustibles pour7%,

➤ **Les Charges de personnel :**

Elles ont augmenté de 1% de 2019 à 2020, et ont été réalisées à hauteur de 98.3% par rapport aux prévisions budgétaires 2020, elles représentent 58.8% des dépenses réelles de fonctionnement.

LES CHARGES DE PERSONNEL			
Dépenses	Réalisations 2019	Réalisations 2020	Ecart en %
6218 AUTRE PERSONNEL EXTERIEUR AU SERVICE	16 003,29 €	19 354,49 €	20,94%
64111 REMUNERATION PRINCIPALE TITULAIRE	1 818 868,34 €	1 941 634,31 €	6,75%
64112 NBI, SFT, INDEMN DE RESIDENCE	27 420,37 €	31 832,91 €	16,09%
64118 AUTRES INDEMNITES	208 177,06 €	219 016,49 €	5,21%
64131 REMUNERATION NON TITULAIRES	651 976,79 €	525 455,64 €	-19,41%
64138 AUTRES INDEMNITES	10 762,05 €	6 869,26 €	-36,17%
64168 EMPLOIS D'INSERTION CAE	18 259,44 €	19 835,83 €	8,63%
6451 COTISATIONS A L'URSSAF	479 397,00 €	467 382,00 €	-2,51%
6453 COTISATIONS AUX CAISSES DE RETRAITE	576 737,41 €	613 071,08 €	6,30%
6454 COTISATIONS AUX ASSEDIC	27 334,00 €	22 061,00 €	-19,29%
6455 COTISATIONS POUR ASSURANCE DU PERSONNEL	81 107,73 €	94 458,37 €	16,46%
6456 VERSEMENT AU F.N.C DU SUPPLT FAMILIAL	6 009,00 €	5 389,00 €	-10,32%
6458 COTISATIONS AUX AUTRES ORGANISMES SOCIAUX	3 952,00 €	8 024,00 €	103,04%
6474 VERST AUTRES OEUVRES SOCIALES COS	14 024,73 €	13 545,25 €	-3,42%
6475 MEDECINE DU TRAVAIL PHARMACIE	1 801,01 €	1 642,68 €	-8,79%
6333 PARTICIPATION DES EMPLOYEURS A LA FORMATION PROFESSIONNELLE	6 689,00 €	2 590,00 €	-61,28%
6336 COTISATIONS C.D.G ET C.N.E.P.T	63 067,88 €	60 105,00 €	-4,70%
012 CHARGES DE PERSONNEL	4 011 587,10 €	4 052 267,31 €	1,01%

La hausse de 122 766€ sur le poste « Rémunérations (charges ouvrières comprises) du personnel titulaire » est due à 8 stagiairisations de personnels non titulaires, au glissement vieillesse technicité, et à l'augmentation du taux de cotisations Accident du travail de 11.30%.

Malgré la hausse du Smic de 1.2%, on constate une baisse sur le personnel non titulaire de 126 521.15€, du fait d'une part de la stagiairisation d'une partie de ses effectifs, et d'autre part au recours à moins de personnel remplaçant aux services de la restauration, des écoles et des ALSH pendant la crise sanitaire.

En 2020, Les principales charges de personnel sont :

- Les rémunérations (charges ouvrières comprises) du personnel titulaire pour 48%.
- Les rémunérations du personnel non titulaire (charges ouvrières comprises) pour 13%.
- Les cotisations aux caisses de retraite (CNRACL et IRCANTEC) pour 15.13%.
- Les cotisations à l'URSSAF pour 11.54%.

➤ **Les atténuations de produits :**

LES ATTENUATIONS DE PRODUITS			
Dépenses	Réalisations 2019	Réalisations 2020	Ecart en %
701249 REVERSEMENT DE LA REDEVANCE POUR POLLUTION D'ORIGINE DOMESTIQUE	0,00 €	45 128,00 €	
739115 PRELEVEMENT AU TITRE DE L'ARTICLE 55 DE LA LOI SRU	0,00 €	51 164,61 €	
739211 PRELEVEMENT POUR REVERSEMENTS DE FISCALITE ATTRIBUTIONS DE COMPENSATION	46 444,05 €	87 516,20 €	88,43%
014 ATTENUATION DE PRODUITS	46 444,05 €	183 808,81 €	295,76%

En 2020, les Atténuations de produits ont quadruplé par rapport à 2019 et passe de 46 444.05€ à 183 808.81€. L'Attribution de compensation négative à reverser à la CULM a augmenté de 41 072€.

Pour la première fois la Commune de COUZEIX est redevable de la pénalité sur la loi SRU du fait de son manque de logements sociaux, et cela pour 51 164.61€.

La Redevance pollution de l'Eau pour le 2^{ème} semestre 2018 (45 128€) a été perçue sur le Budget communal en 2019, sa déclaration à l'Agence de l'eau se faisant en N+1, la facture correspondante était attendue sur l'exercice 2020.

➤ **Les autres charges de gestion :**

Elles sont constituées principalement des indemnités versées aux élus de la collectivité, du Contingent incendie (jusqu'en 2018), des subventions versées au CCAS, au Budget Logements, aux organismes de regroupement et aux associations de droit privé.

LES AUTRES CHARGES DE GESTION			
Dépenses	Réalisations 2019	Réalisations 2020	Ecart en %
6531 INDEMNITES DES ELUS	106 729,78 €	102 387,43 €	-4,07%
6532 FRAIS DE MISSION DES ELUS	824,45 €	0,00 €	-100,00%
6533 COTISATIONS DE RETRAITE DES ELUS	18 309,00 €	18 344,29 €	0,19%
6535 FORMATION DES ELUS	640,00 €	0,00 €	-100,00%
6541 CREANCES ADMISES EN NON VALEUR	7 268,38 €	16 966,51 €	160,95%
6542 CREANCES ETEINTES	497,30 €	396,80 €	-20,21%
657358 SUBVENTIONS DE FONCT [°] AUX GROUPEMENTS DE COLLECTIVITES	3 830,16 €	3 967,21 €	3,58%
657362 SUBVENTION AU CCAS	150 000,00 €	150 000,00 €	0,00%
657364 SUBVENTION AU BUDGET LOGEMENTS	62 000,00 €	76 000,00 €	22,58%
65738 SUBVENTIONS DE FONCT [°] AUX AUTRES ORGANISMES PUBLICS	10 720,98 €	10 619,38 €	-0,95%
6574 SUBVENTIONS DE FONCT [°] AUX ASSOCIATIONS ET AUTRES PERSONNES DE DROIT PRIVE	158 022,00 €	145 982,00 €	-7,62%
65888 AUTRES CHARGES DIVERSES DE GESTION COURANTE	4 029,10 €	58 497,25 €	1351,87%
65 AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	522 871,15 €	585 160,87 €	11,91%

Les autres charges de gestion constituent une catégorie de dépenses importantes, elles représentent 9% des dépenses réelles totales supportées par la commune en 2020. Elles ont augmenté de 11.91% de 2019 à 2020; cette variation est due aux hausses et aux baisses constatées suivantes :

Hausses de 11 698€ sur les admissions en non valeurs au compte 6541, de 14 000€ sur la subvention au Budget Logements inscrite au compte 657364, et de 54 468€ sur les autres charges diverses de gestion courante (avec en 2020 le remboursement au Département des taxes foncières 2018, 2019 et 2020 de l'hippodrome pour 56 947€)
 Diminutions de 5 771€ sur les indemnités et frais des élus (Renouvellement de l'Equipe municipale), et de 12 040€ sur les subventions de fonctionnement aux associations (prévision moindre en 2020, et suppression de plusieurs manifestations associatives pendant la crise sanitaire.

En 2020, Les principales charges de gestion sont :

- La subvention au CCAS pour.....26%,
- Les subventions aux associations de la Commune pour25%,
- La rémunération des élus (charges comprises) pour20.7%.

➤ **Les charges financières :**

Elles sont constituées des intérêts des emprunts réglés en 2019, des intérêts courus non échus en 2019 et rattachés, des intérêts de ligne de trésorerie, et de la perte de change de notre emprunt en Francs Suisses.

LES CHARGES FINANCIERES			
Dépenses	Réalisations 2019	Réalisations 2020	Ecart en %
66111 INTERETS DES EMPRUNTS	222 065,51 €	190 182,68 €	-14,36%
66112 LC.N.E RATTACHES	-11 980,54 €	-8 020,89 €	-33,05%
6615 INTERETS DES COMPTES COURANTS ET DE DEPOTS CREDITEURS	3 438,58 €	5 455,04 €	58,06%
666 PERTES DE CHANGE	73 433,64 €	85 043,60 €	15,81%
66 CHARGES FINANCIERES	266 957,19 €	272 661,03 €	-4,98%

Elles ont diminué de 5% par rapport à 2019, cela est essentiellement dû à la baisse des intérêts des emprunts (ICNE compris) pour 13.3%. On constate cependant une hausse de 11 610€ sur la perte de change en Francs Suisses, l'amortissement de ce prêt étant progressif, et une hausse de 2 017€ sur les tirages sur lignes de trésorerie (A compter du 21/05/2020, la ligne de trésorerie étant passée de 1 500 000€ à 2 000 000€, du fait de la suppression à la même date de la ligne de 500 000€ du Budget Lotissement).

En 2020, elles représentent 4% des dépenses totales et 3.96% des dépenses réelles.

➤ **Les charges exceptionnelles :**

Elles sont passées de 25 583.13€ en 2019 à 4 397.43€ en 2020, en 2019 ont été comptabilisées à ce chapitre, les neutralisations des différences négatives sur les contrepassations des rattachements 2018 pour 20 179€ (compte 6718) et une portion du résultat positif du Budget de l'eau 2018 pour 4 129.98€ transféré à la CULM (compte 678).

LES CHARGES EXCEPTIONNELLES			
Dépenses	Réalisations 2019	Réalisations 2020	Ecart en %
6718 AUTRES CHARGES EXCEPTIONNELLES SUR OPERATION DE GESTION	20 229,05 €	0,00 €	-100,00%
673 TITRES ANNULES SUR EXERCICES ANTERIEURS	1 224,10 €	-4 397,43 €	259,24%
678 AUTRES CHARGES EXCEPTIONNELLES (Transfert du Résultat positif de fonctionnement du Budget Eau à la Communauté urbaine en 2019)	4 129,98 €	0,00 €	-100,00%
67 CHARGES EXCEPTIONNELLES	25 583,13 €	-4 397,43 €	-82,81%

LES DEPENSES D'ORDRE :

Les dépenses d'ordre de transfert entre sections :

Ces opérations se retrouvent en « recettes d'ordre de transfert entre sections » en Investissement.

➤ **Les sorties de l'actif et leur plus value lors des cessions d'immobilisations :**

Elles représentent la valeur comptable à l'actif des immobilisations cédées et la plus-value réalisée.

Elles connaissent une augmentation de 212% par rapport à 2019. Leur montant total est de 141 834.29€.

En 2020, les opérations de sortie de l'actif communal et les plus-values enregistrées sont :

3 terrains sortis de l'actif pour leur valeur comptable de 109 251.35€ lors de leur cession à Limoges Habitat.

3 terrains sortis de l'actif pour leur valeur comptable de 4 033.52€ lors de leur cession à 3 particuliers, avec une plus-value de 6 740.91€

1 terrain sorti de l'actif pour sa valeur comptable de 5 959.80€ lors de sa cession à SCI Poésie, avec une plus-value de 2 560.20€

1 terrain sorti de l'actif pour sa valeur comptable de 6 184.92€ lors de sa cession gratuite au Conseil Départemental.

Une remorque PRSIE pour sa valeur comptable de 2 603.59€

La cession d'un véhicule Kangoo n'ayant plus aucune valeur à l'actif suite à son amortissement, avec une plus-value de 500€

La cession d'un véhicule IVECO DAILY n'ayant plus aucune valeur à l'actif suite à son amortissement, avec une plus-value de 4 000€

➤ **Les amortissements :**

Ils présentent une hausse de 6.55% par rapport à 2019. Leur montant est de 260 560.70€, avec en 2020 l'inscription de l'amortissement des charges à caractère général liées à la crise sanitaire pour un montant de 13 220€.

➤ **Le virement à la section d'investissement :**

Il n'est prévu qu'au Budget Primitif, et ne donne pas lieu à écriture comptable sur l'exercice.

Il représente le solde entre les recettes et les dépenses totales de fonctionnement prévu au budget primitif et le futur autofinancement de la section d'investissement de l'année N+1.

A. 2 EVOLUTION 2019-2020 DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

RECETTES DE FONCTIONNEMENT			
RECETTES	Réalisations 2019	Réalisations 2020	Ecart en %
70-PRODUITS DES SERVICES ET DU DOMAINE	1 259 800,36 €	1 017 092,10 €	-19,27%
73-IMPOTS ET TAXES Autres que produits des 3 taxes	489 630,32 €	613 881,27 €	25,38%
73-IMPOTS ET TAXES -Produits des 3 taxes	5 090 402,00 €	5 224 977,00 €	2,64%
74-DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	1 272 495,97 €	1 337 081,49 €	5,08%
75-AUTRES PRODUITS DE GESTION	80 693,80 €	76 925,96 €	-4,67%
013-ATTENUATION DE CHARGES	83 933,94 €	107 669,92 €	28,28%
76-PRODUITS FINANCIERS	107,02 €	56,31 €	-47,38%
77-PRODUITS DES CESSIONS D'IMMOBILISATIONS	45 451,35 €	23 903,96 €	-47,41%
77-PRODUITS EXCEPTIONNELS	65 023,50 €	19 131,15 €	-70,58%
TOTAL RECETTES REELLES	8 387 538,26 €	8 420 719,16 €	0,40%
<i>(042) 72-TRAVAUX EN REGIE</i>	<i>169 965,79 €</i>	<i>173 158,16 €</i>	<i>1,88%</i>
<i>(042) 77 MOINS VALUE</i>	<i>0,00 €</i>	<i>117 930,33 €</i>	
<i>(042) 77 QUOTE PART DES SUBVENTIONS TRANSFEREES AU COMPTE DE RESULTAT</i>	<i>9 125,88 €</i>	<i>9 213,02 €</i>	<i>0,95%</i>
<i>(042) 791 TRANSFERT DE CHARGES D'EXPLOITATION</i>	<i>0,00 €</i>	<i>66 050,90 €</i>	
TOTAL RECETTES D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	179 091,67 €	366 352,41 €	104,56%
RECETTES TOTALES DE L'EXERCICE	8 566 629,93 €	8 787 071,57 €	2,57%
EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT REPORTE N - 1	160 000,00 €	180 000,00 €	12,50%
RECETTES TOTALES CUMULEES	8 881 775,13 €	8 967 071,57 €	0,96%

LES RECETTES REELLES :

➤ Les produits des services, du domaine et ventes diverses :

Ils regroupent l'ensemble des recettes découlant des services à la population telles que :

- La restauration scolaire et non scolaire, l'école de musique, les ALSH, la location du centre culturel, les redevances d'occupation du domaine public, les redevances pour publicité dans le journal municipal, les concessions cimetières et tous les remboursements relatifs aux personnels mis à disposition de la CULM, ainsi que toutes les charges de fonctionnement supportées par le Budget principal pour le compte de celle-ci.

Les tarifs de ces recettes sont institués par délibération du Conseil municipal ou par arrêté du Maire.

Entre 2019 et 2020, les tarifs communaux ont connu une augmentation moyenne de 2%.

Ce chapitre a connu une forte diminution de 19.27% par rapport à 2019, le tableau ci-dessous va nous permettre d'étudier la variation constatée pour chacune des catégories des produits des services, du domaine et ventes diverses :

PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES			
Recettes	Réalisations 2019	Réalisations 2020	Ecart en %
7011 VENTES D'EAU	0,00 €	2,38 €	
701241 REDEVANCE POLLUTION D'ORIGINE DOMESTIQUE	0,00 €	0,46 €	
70311 CONCESSIONS CIMETIERES	7 474,00 €	17 507,80 €	134,25%
70312 REDEVANCES FUNERAIRES	2 575,00 €	2 187,00 €	-15,07%
70388 AUTRES REDEVANCES ET RECETTES DIVERSES (REDEVANCES D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC)	3 480,51 €	3 551,96 €	2,05%
7062 REDEVANCES A L'ECOLE DE MUSIQUE	70 060,49 €	51 385,16 €	-26,66%
7066 REDEVANCES AUX CENTRES DE LOISIRS ET DIVERS SEJOURS	271 291,94 €	214 420,90 €	-20,96%
7067 REDEVANCES AU RESTAURANT SCOLAIRE	307 207,85 €	235 661,50 €	-23,29%
70688 AUTRES PRESTATIONS DE SERVICE (ENCARTS PUBLICITAIRES DANS LA REVUE ET PRESTATION DE SERVICE REPAS PERSONNES AGEES)	62 344,70 €	71 601,60 €	14,85%
7083 LOCATIONS DIVERSES AUTRES QU'IMMEUBLES LOCATION DU CENTRE CULTUREL	19 106,80 €	1 910,80 €	-90,00%
70846 MISE A DISPOSITION DE PERSONNEL FACTUREE A LA CULM	450 626,61 €	364 831,13 €	-19,04%
70876 REMBOURSEMENT DE FRAIS PAR LA CULM	65 632,46 €	54 031,41 €	-17,68%
70 PRODUITS DE SERVICE, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES	1 259 800,36 €	1 017 092,10 €	-19,27%

Cette forte diminution est essentiellement due à la crise sanitaire avec :

Une baisse de 26.7% sur les redevances des parents pour l'école de musique.

Une baisse de 21% sur les redevances des parents pour les divers ALSH.

Une baisse de 23.3% sur les redevances des parents pour la cantine scolaire.

Une baisse de 90% sur les locations du Centre culturel.

Mais aussi avec -19% sur les remboursements par la CULM des mises à disposition de personnel et -17.7% sur le remboursement par la CULM des frais supportés par la Commune pour les compétences voirie, eau et assainissement :

-36 505€ sur le personnel affecté à la voirie (avec la démission d'un agent affecté depuis février 2020 comptant pour 0.8 ETP).

-22 895€ sur le personnel affecté à l'eau (avec l'arrêt maladie d'un agent depuis avril).

-1 906€ sur le personnel affecté à l'assainissement (avec l'arrêt maladie d'un agent depuis avril).

-21 230€ sur le personnel affecté au PLU, la perte de compétence commençant dès 2019.

-3 260€ sur le personnel affecté à la viabilité hivernale.

-11 601€ sur le remboursement par la CULM des frais supportés par la Commune sur les compétences voirie, eau et assainissement. (Ralentissement de l'activité dû à la crise sanitaire).

On constate cependant une très forte hausse sur les concessions cimetières avec + 10 033€, ainsi que sur les repas vendus aux CCAS pour les personnes âgées avec +11 439€.

Les principaux produits des services, du domaine et ventes diverses sont :

- Le remboursement par la CULM de la mise à disposition de notre personnel pour les compétences voirie, assainissement, Eau, pour 35.9%.
- Les redevances au restaurant scolaire (élèves, personnel, instituteurs, CULM et Haltes garderies) pour 23.2%.
- Les redevances des parents pour les différents ALSH et séjour ski pour21 %.
- Les redevances des parents pour l'école de musique pour5%.
- Le remboursement par la CULM des frais des services Voirie, Assainissement, Eau, pour 5.3%.
- La vente de repas au CCAS pour les personnes âgées pour6.5 %.

➤ **Les impôts et taxes autres que le produit des 3 taxes :**

IMPÔTS ET TAXES AUTRES QUE LE PRODUIT DES 3 TAXES			
Recettes	Réalisations 2019	Réalisations 2020	Ecart en %
73212 DOTATION DE SOLIDARITE		16 542,00 €	
73223 FONDS DE PEREQUATION DES RECETTES FISCALES COMMUNALES ET INTERCOMMUNALES	160 931,00 €	162 683,00 €	1,09%
7336 DROITS DE PLACE	3 650,50 €	2 756,50 €	-24,49%
7363 IMPÔTS SUR LES SPECTACLES	34,72 €	4 931,17 €	NS
7368 TAXE LOCALE SUR LA PUBLICITE EXTERIEURE	62 559,40 €	52 541,40 €	-16,01%
7381 TAXE ADDITIONNELLE AUX DROITS DE MUTATION OU A LA TAXE DE PUBLICITE FONCIERE	250 781,70 €	343 095,20 €	36,81%
7388 TAXE FORFAITAIRE SUR TERRAINS DEVENUS CONSTRUCTIBLES	11 673,00 €	31 332,00 €	168,41%
73 IMPÔTS ET TAXES AUTRES QUE LE PRODUIT DES 3 TAXES	489 630,32 €	613 881,27 €	25,38%

Ce poste regroupe :

-La Dotation de solidarité communautaire instaurée en 2020 par la CULM, le Fonds de péréquation des ressources communales et intercommunales (FPIC), la taxe additionnelle aux droits de mutation et à la taxe de publicité foncière, la taxe forfaitaire sur les terrains devenus constructibles, la taxe sur la publicité extérieure, les droits de place et les impôts sur les spectacles.

Il a diminué de 25.38%, cette variation est essentiellement due :

A la mise en place de la Dotation de solidarité communautaire instaurée en 2020 par la CULM avec + 16 542€, au Fonds de péréquation des ressources communales et intercommunales (FPIC) qui augmente de 1%, aux Impôts sur les spectacles avec + 4 896.45€, à la taxe additionnelle aux droits de mutation ou à la taxe de publicité foncière avec + 92 313.50€, enfin à la taxe forfaitaire sur terrains devenus constructibles avec + 19 659€.

A la perte de 10 018€ sur la taxe locale sur la publicité extérieure due à l'abattement de 15% décidé par délibération du Conseil municipal en raison de la crise sanitaire.

Les principaux impôts et taxes autres que le produit des 3 taxes sont :

- La taxe additionnelle aux droits de mutation et la taxe sur les terrains devenus constructibles pour ..61%.
-
- Le FPIC pour26.5%.
-
- La taxe locale pour la publicité extérieure8.6%.

➤ **Les impôts directs (Taxe d'habitation, Taxes sur le foncier bâti et non bâti) :**

Ils ont augmenté de 2.64% en 2020 par rapport à 2019.

Leur montant est de 5 224 977€. Ils représentent 62% des recettes réelles et 58.3% des recettes totales du Budget de fonctionnement.

Le tableau ci-dessous retrace leur calcul pour 2020 et leur évolution par rapport à 2019.

Le produit des 3 taxes et son évolution 2019-2020					
	2019	2020	Evolution totale	Dont évolution selon la loi de finances	Dont évolution physique propre à la Commune
BASES TAXE D'HABITATION	17 811 737 €	18 206 063 €	2,21%	0,90%	1,31%
TAUX APPLIQUE	13,82%	13,82%	0,00%		
PRODUIT TH	2 461 582 €	2 516 078 €	2,21%		
BASES TAXE FONCIERE (bâti)	11 503 846 €	11 766 577 €	2,28%	0,90%	1,38%
TAUX APPLIQUE	21,69%	21,89%	0,90%		
PRODUIT TFB avec lissage locaux professionnels	2 494 918 €	2 574 822 €	3,20%		
BASES TAXE FONCIERE (Non bâti)	120 234 €	123 447 €	2,67%	0,90%	1,77%
TAUX APPLIQUE	102,83%	103,76%	0,90%		
PRODUIT TFNB	123 637 €	128 089 €	3,60%		
RÔLES SUPPLEMENTAIRES	10 265 €	5 988 €	-41,66%		
PRODUIT DES 3 TAXES	5 090 402 €	5 224 977 €	2,64%		

En 2020, pour la Taxe d'habitation, 3 617 résidences principales ont été imposées avec 17 866 135€ de bases et un produit de 2 469 100€; 89 Résidences secondaires ont été imposées avec 339 928€ de bases et un produit de 46 978€; 2 539 foyers ont été dégrévés totalement de leur taxe d'habitation selon la Réforme Macron, avec un montant de bases estimé à 11 310 393€ et pour un produit de 1 563 096€, soit 70.2% des contribuables et 98 foyers l'ont été partiellement (suite au lissage induit par la différence de taux de TH communal 2019 et celui de 2017) avec des bases de 256 809€ pour un produit de 35 491€.

Enfin, 490 foyers de condition modeste ont été exonérés, représentant 2 085 855€ de bases.

➤ **Les dotations et participations :**

Elles sont constituées des recettes issues de la DGF (Dotation forfaitaire, Dotation nationale de péréquation et Dotation de solidarité rurale), des participations de l'Etat, du Département, de la Caisse d'allocations familiales, et des dotations de compensation fiscale.

Le tableau ci-après nous retrace leur évolution 2019-2020 :

DOTATIONS ET PARTICIPATIONS			
Recettes	Réalisations 2019	Réalisations 2020	Ecart en %
7411 D.G.F DOTATION FORFAITAIRE	567 436,00 €	565 363,00 €	-0,37%
74121 D.G.F DOTATION DE SOLIDARITE RURALE 2ème fraction	138 658,00 €	146 383,00 €	5,57%
74127 DGF DOTATION NATIONALE DE PEREQUATION	118 659,00 €	106 793,00 €	-10,00%
744 FCTVA	3 043,38 €	5 515,37 €	81,23%
74718 PARTICIPATIONS ETAT- AUTRES	21 687,41 €	65 603,36 €	202,50%
7473 PARTICIPATIONS DEPARTEMENT	15 777,00 €	15 751,00 €	-0,16%
7478 PARTICIPATIONS AUTRES ORGANISMES (CAF et MSA)	215 878,18 €	220 478,76 €	2,13%
7482 COMPENSATION POUR PERTE DE TAXE ADDITIONNELLE AUX DROITS DE MUTATION OU A LA TAXE DE PUBLICITE FONCIERE	268,00 €	213,00 €	-20,52%
74832 ATTRIBUTION DU FONDS DEPARTEMENTAL DE LA TAXE PROFESSIONNELLE (Compensation du département pour l'utilisation des installations sportives par le Collège)	39 181,00 €	39 916,00 €	1,88%
74834 ETAT- COMPENSATION AU TITRE DE LA TAXE FONCIERE	10 403,00 €	11 024,00 €	5,97%
74835 ETAT- COMPENSATION AU TITRE DES EXONERATIONS DE TAXE D'HABITATION	141 395,00 €	159 931,00 €	13,11%
7488 AUTRES ATTRIBUTIONS ET PARTICIPATIONS	110,00 €	110,00 €	0,00%
74 DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	1 272 495,97 €	1 337 081,49 €	5,08%

Elles représentent 16% des recettes réelles de fonctionnement, et 15% des recettes totales.

Elles ont augmenté de 5% par rapport à 2019, les principales variations enregistrées entre 2019 et 2020 sont les suivantes :

Une perte de 2 073€ sur la DGF forfaitaire.

Une augmentation de 5.6% sur la Dotation de solidarité rurale.

Une perte de 10% sur la Dotation nationale de péréquation avec -11 866€.

Une augmentation du FCTVA sur dépenses de fonctionnement (Entretien des bâtiments et voirie) de 2 472€.

Une augmentation de 43 916€, avec divers dispositifs mis en place en raison de la crise sanitaire avec 16 940€ pour l'achat de masques, + 5 500€ pour 2S2C, et 13 620€ pour les ALSH d'été ; et en raison de la subvention DRAC de 3 000€ pour le projet chorale 2019, et d'une augmentation de 2 854€ sur le remboursement des frais électoraux.

Une augmentation de 4 600€ sur les subventions de la CAF.

Une augmentation des compensations sur la Taxe d'habitation et foncière de 19 157€.

Les principales dotations et participations sont :

- Les 3 DGF pour.....61.2%.
- Les participations de la CAF pour les divers Centres de Loisirs pour16.5%.
- Les compensations d'exonération de taxe d'habitation et taxes foncières pour12%.
- Les dotations de l'Etat pour.....4.9%.
- Le Fond départemental de taxe professionnel pour3%.

➤ **Les autres produits de gestion courante :**

Ce sont principalement :

- Les revenus des immeubles (inscrits à l'actif du Budget principal de la Commune) pour 45 670.83€, le remboursement par le CCAS des frais lui incombant et supportés par le Budget principal pour un montant de 28 161.28 €, le remboursement du chauffage par la Poste pour un montant de 1 782.07€, les provisions sur charges de logements loués pour 1 005€.

Ce poste a diminué de 5% entre 2019 et 2020 du fait qu'en 2019, avaient été comptabilisé le remboursement par la CULM des admissions en non valeurs passées depuis 2014 pour un montant global de 9 594.92€.

➤ **Les atténuations de charges :**

Ce sont, les remboursements par les assurances des frais de personnel en longue maladie, en congé maternité et en accident du travail, ce poste a augmenté de 28.3% entre 2019 et 2020.

➤ **Les produits de cession d'immobilisations :**

En 2020, Ils connaissent une diminution de 47.4% par rapport à 2019.

Les cessions 2020, sont :

- 3 terrains situés à Anglard cédés à Limoges Habitat pour la réalisation de logements sociaux pour un montant de 0.96€.
- 3 terrains cédés à des particuliers pour un montant total de 10 683€.
- 1 terrain cédé à SCI Poésie, pour un montant de 8 520€.
- Une remorque PRSIE pour un montant de 200€.
- Un véhicule Kangoo pour un montant de 500€.
- Un camion IVECO pour un montant de 4 000€.

➤ **Les produits exceptionnels**

Ils connaissent une très forte diminution en 2020 (-67.15%) avec -27 026€ en moins sur les remboursements de sinistres par notre assurance.

Les recettes d'ordre de transfert entre sections :

Ces opérations se retrouvent en Dépenses d'ordre de transfert entre sections, en Investissement.

➤ **Les travaux en régie :**

Pour un montant de 173 158.16€

➤ **Les moins-values sur cessions :**

Pour un montant de 117 930.33€

Les moins-values constatées étant :

Moins-value de 109 250.39€ sur la cession à Limoges Habitat de 3 terrains situés à Anglard.

Moins-value de 6 184.92€ sur la cession gratuite au Conseil Départemental d'un terrain de 1 554m² situé à « Océalim».

Moins-value de 2 403.59€ sur la cession d'une remorque PRSI.

Moins-value de 91.43€ sur la cession à 2 particuliers de 2 terrains de 4 586m² et de 2 045m².

La quote-part des subventions des biens amortissables transférée en fonctionnement :

Pour un montant de 9 213.02€

Les transferts de charges :

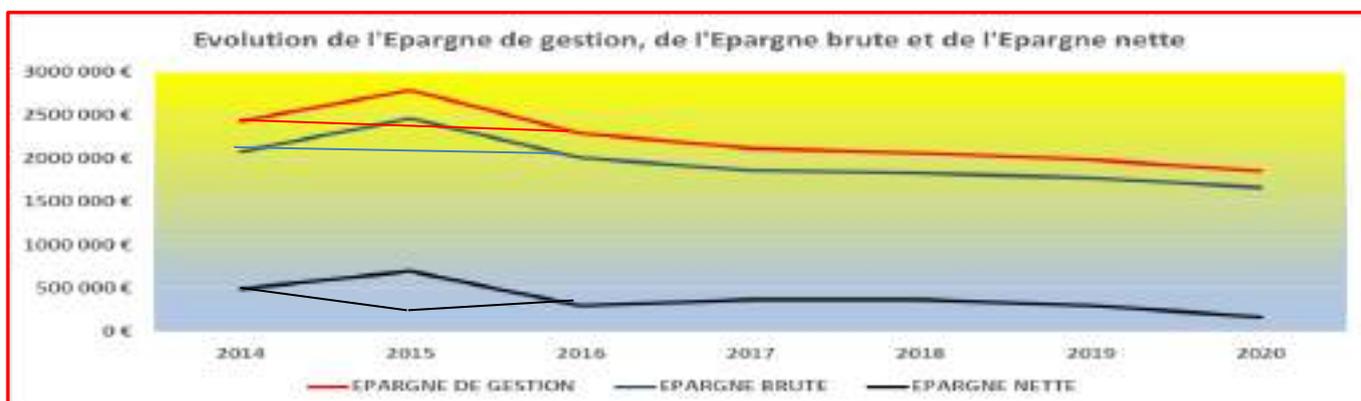
En 2020, le gouvernement a autorisé les Collectivités à étaler certaines charges de fonctionnement à caractère général liés à la COVID-19, pour COUZEIX, elle se sont montées à 66 050.90€.

Cette opération d'étalement se traduisant par un transfert de cette charge par le biais du compte de recettes d'ordre 791 vers les dépenses d'investissement au compte d'ordre 4815, et un début d'amortissement sur 5 ans à compter de 2020.

L'AUTOFINANCEMENT

Le tableau et le graphique ci-dessous permettent d'évaluer la progression de l'épargne de gestion, l'épargne Brute (CAF) et de l'épargne nette depuis 2014 :

	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	Variation entre 2019 et 2020
TOTAL DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT (Dépenses réelles diminuées des travaux en régie)	6 072 968 €	6 280 748 €	6 417 038 €	6 337 986 €	6 472 428 €	6 567 163 €	6 727 648 €	2,44%
Dont DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT (Dépenses réelles diminuées des travaux en régie) HORS INTERETS DE LA DETTE	5 719 973 €	5 965 309 €	6 137 682 €	6 295 627 €	6 438 673 €	6 357 076 €	6 545 486 €	2,96%
TOTAL RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT (Recettes réelles diminuées des cessions d'immobilisations)	8 154 823 €	8 782 350 €	8 428 774 €	8 816 894 €	8 382 867 €	8 342 087 €	8 396 817 €	0,66%
EPARGNE DE GESTION	2 434 850 €	2 787 641 €	2 291 092 €	2 121 233 €	2 061 993 €	1 985 009 €	1 651 329 €	-6,73%
INTERETS DE LA DETTE	352 992 €	325 439 €	279 354 €	262 350 €	234 054 €	219 065 €	182 142 €	-13,29%
EPARGNE BRUTE	2 081 858 €	2 462 202 €	2 011 738 €	1 858 874 €	1 827 939 €	1 774 924 €	1 669 187 €	-5,96%
REMBOURSEMENT DE LA DETTE EN CAPITAL	1 583 671 €	1 764 271 €	1 714 707 €	1 488 325 €	1 456 032 €	1 474 626 €	1 500 268 €	1,60%
EPARGNE NETTE	498 187 €	697 931 €	297 031 €	370 549 €	371 907 €	298 298 €	168 919 €	-43,38%



En 2020, la Commune aura perdu près de 6% de capacité d'autofinancement par rapport à l'année précédente.

B. VUE D'ENSEMBLE DE L'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT 2020

SECTION D'INVESTISSEMENT						
VUE D'ENSEMBLE DES DEPENSES						
DEPENSES	RAR 2019 + BP 2020	RAR 2019 + BP 2020 + DM	Réalisations 2020	Pour info Ecart en % entre Réalisations 2020 et (RAR 2019 + BP 2020)	RAR 2020	Crédits restants
20 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	32 055,00	67 055,00	4 597,80	-85,66%	758,40	61 698,80
204 SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES	86 763,00	86 763,00	9 000,00	-89,63%	77 763,00	0,00
21 IMMOBILISATIONS CORPORELLES	772 493,16	871 233,16	506 701,94	-34,41%	228 815,04	135 716,18
22 IMMOBILISATIONS EN COURS	4 363 674,84	4 491 497,84	2 484 701,97	-43,06%	842 536,55	1 164 259,32
TOTAL DES DEPENSES D'EQUIPEMENT	5 254 986,00	5 516 549,00	3 005 001,71	-42,82%	1 149 872,99	1 361 674,30
16 REMBOURSEMENT EMPRUNTS	1 505 000,00	1 505 000,00	1 500 268,46	-0,31%	0,00	4 731,54
TOTAL DES DEPENSES FINANCIERES	1 505 000,00	1 505 000,00	1 500 268,46	-0,31%	0,00	4 731,54
040 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	189 230,00	174 169,33	366 352,41		0,00	7 807,92
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	189 230,00	174 169,33	366 352,41		0,00	7 807,92
041 OPERATIONS PATRIMONIALES	163 321,00	163 321,00	0,00	-100,00%	0,00	163 321,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE A L'INTERIEUR DE LA SECTION	163 321,00	163 321,00	0,00	-100,00%	0,00	163 321,00
001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTÉ	1 145 621,00	1 145 621,00	1 145 620,55	0,00%	0,00	0,45
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT	8 258 158,00	8 704 651,33	6 017 243,13		1 149 872,99	1 537 535,21
VUE D'ENSEMBLE DES RECETTES						
RECETTES	RAR 2019 + BP 2020	RAR 2019 + BP 2020 + DM	Réalisations	Pour info Ecart en % entre Réalisations 2020 et (RAR 2019 + BP 2020)	RAR 2020	Crédits restants
13 SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	1 412 344,33	1 680 613,33	596 043,36	-57,80%	1 018 734,57	65 865,40
16 EMPRUNTS	2 263 588,67	2 263 588,67	1 000 000,00	-55,82%	800 000,00	463 588,67
TOTAL DES RECETTES D'EQUIPEMENT	3 675 933,00	3 944 232,00	1 596 043,36	-56,58%	1 818 734,57	529 454,07
10 DOTATIONS FOND DIVERS ET RESERVES (HORS 1068)	800 000,00	720 000,00	762 908,99	-4,64%	0,00	-42 908,99
1068 EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT CAPITALISE	1 674 648,00	1 674 648,00	1 674 648,27	0,00%	0,00	-0,27
024 PRODUITS DE CESSON	194 256,00	297 216,04	0,00		0,00	297 216,04
TOTAL DES RECETTES FINANCIERES	2 668 904,00	2 691 864,04	2 437 557,26		0,00	254 306,78
040 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	230 000,00	403 234,29	402 394,99		0,00	2 839,30
021 VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	1 500 000,00	1 500 000,00	0,00		0,00	1 500 000,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	1 730 000,00	1 903 234,29	402 394,99		0,00	1 302 839,30
041 OPERATIONS PATRIMONIALES	163 321,00	163 321,00	0,00	-100,00%	0,00	163 321,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE A L'INTERIEUR DE LA SECTION	163 321,00	163 321,00	0,00		0,00	163 321,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT	8 258 158,00 €	8 704 651,33 €	4 435 995,61 €		1 818 734,57 €	2 449 921,15 €

B.1 LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT

LES DEPENSES REELLES :

➤ Les dépenses d'équipement :

Leur taux de réalisation est de 57.2% par rapport au (Budget primitif + RAR 2019). Cependant, les restes à réaliser « dépenses engagées juridiquement mais non mandatées avant la fin de l'exercice » seront reportés sur l'exercice 2021, leur montant est de 1 149 872.99€, ce qui correspond à une réalisation « théorique » des dépenses d'équipement de 79% sur nos prévisions 2020.

Le tableau ci-dessous décrit les dépenses d'équipement et les restes à réaliser 2020.

DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT DEPENSES 2020		
Dépenses	Réalisations	RAR 2020
LUXUELS	2 422,80 €	798,40 €
ETUDES DIVERSES	2 178,00 €	
TOTAL 20 IMMOBILISATIONS INCORPORABLES	4 600,80 €	798,40 €
SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT A LA COMMUNAUTE URBAINE		15 243,00 €
SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT AUX PERSONNES DE DROIT PRIVE (SELD)	9 000,00 €	62 330,00 €
TOTAL 204 SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES	9 000,00 €	77 573,00 €
RESEAUX DE VOIRIE	506,30 €	2 135,00 €
AUTRES TERRAINS DIVERS	109 672,57 €	10 000,00 €
CONSTRUCTIONS (BATIMENTS)	82 130,53 €	159 000,00 €
TOTAL 21 ACQUISITIONS FONCIERES + RESEAUX DE VOIRIE	186 309,40 €	171 135,00 €
MATERIEL ROULANT DE VOIRIE	46 119,08 €	8 559,59 €
AUTRES MATERIEL ET OUTILLAGES DE VOIRIE	2 982,06 €	
AUTRES MATERIEL ET OUTILLAGES TECHNIQUES	3 787,78 €	
MATERIEL DE TRANSPORT	92 308,99 €	
MATERIEL DE BUREAU ET INFORMATIQUE	47 798,72 €	1 093,46 €
MOBILIER	13 515,94 €	
AUTRE MOBILIER MATERIEL	64 468,84 €	3 505,63 €
TOTAL 21 MOBILIER MATERIEL	270 513,34 €	15 558,28 €
AMENAGEMENT DES ALLEES DU CIMETIERE EN ENCOBRE	49 102,20 €	39 999,88 €
REFECTION DES ALLEES ET COURS DE L'ECOLE MATERNELLE JEAN MOULIN	49 426,65 €	65 382,00 €
TRAVAUX SUR DIVERS BATIMENTS	153 019,74 €	120 457,70 €
REHABILITATION DE LA MAIRIE	429 991,33 €	81 713,33 €
PARVIS MAIRIE AVEC ECLAIRAGE	13 363,06 €	
CP-AUTORISATION DE PROGRAMME MISE EN CONFORMITE DES VESTIAIRES DU STADE LACORE		481,11 €
CP-AUTORISATION DE PROGRAMME REHABILITATION DU COUNTRY	269 101,75 €	22 654,83 €
CP-AUTORISATION DE PROGRAMME CONSTRUCTION D'UN POLE CULTUREL MULTI-ACTIVITES	1 279 880,23 €	429 792,67 €
TRAVAUX SUR ANCIEN BATIMENT COLAS	194 850,95 €	8 549,41 €
AMENAGEMENT DU SITE DE TEXONNIERAS (CENTRE EQUITRE)	14 831,58 €	
TRAVAUX DE RESEAUX D' ECLAIRAGE PUBLIC DIVERS	58 331,94 €	18 206,44 €
TRAVAUX DE VOIES ET RESEAUX DIVERS	33 481,16 €	34 409,91 €
AVANCE SUR COMMANDE D'IMMOBILISATION EFFACEMENT DE RESAU ECLAIRAGE PUBLIC AU BUIS		19 680,01 €
AVANCE SUR COMMANDE D'IMMOBILISATION EXTENSION DU RESEAU D'ECLAIRAGE PUBLIC A ANGLARD		25 150,00 €
TOTAL 23 TRAVAUX DIVERS + 21 (MOBILIER POLE MULTIACTIVITES)	2 834 381,21 €	884 657,31 €
TOTAL GENERAL	3 005 001,71 €	1 149 872,99 €

➤ **Les dépenses financières :**

Elles sont composées :

- Du remboursement du capital des emprunts pour 1 500 268.46€.

LES DEPENSES D'ORDRE :

Les opérations d'ordre de transfert entre sections :

Ces opérations se retrouvent en recettes d'ordre de transfert entre sections en Fonctionnement.

➤ **Les travaux en régie :**

Pour un montant de 173 158.16€

➤ **La quote-part des subventions aux biens amortissables transférée en fonctionnement :**

Pour un montant de 9 125.88€

➤ **Transfert de charges de fonctionnement à étaler :**

En 2020, le gouvernement a autorisé les Collectivités à étaler certaines charges de fonctionnement à caractère général liés à la COVID-19. Pour COUZEIX, leur montant était de 66 050.90€.

Cette opération d'étalement s'est traduite par un transfert de cette charge par le biais du compte de recettes d'ordre 791 vers les dépenses d'investissement au compte d'ordre 4815, et par un début d'amortissement sur 5 ans au compte d'ordre 6812 à compter de 2020.

Les opérations d'ordre patrimoniales (à l'intérieur de la section d'investissement):

Ces opérations se retrouvent en recettes d'ordre à l'intérieur de la section en Investissement.

Elles correspondent à des intégrations :

-De travaux réalisés sous mandat lorsque ceux-ci sont achevés (par exemple les travaux d'effacement de réseaux d'éclairage public portés par le SEHV).

-D'avances payées aux entreprises avant démarrage de travaux lorsque celle-ci sont défalquées des premiers certificats pour paiements.

Aucune intégrations n'a été constatée en 2020.

B. 2 LES RECETTES D'INVESTISSEMENT

LES RECETTES REELLES :

➤ Les recettes d'équipement :

Le tableau ci-dessous décrit les recettes d'équipement 2020 et leurs Restes à réaliser :

DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT RECETTES 2020		
Recettes	Réalisations 2020	RAR 2020
SUBV DEPT CTD AMENAGEMENT DES ALLEES DU CIMETIERE EN ENROBE (Arrêté du 20/02/2020)	6 300,00 €	6 690,00 €
SUBV DEPT CTD TX DE RENOVATION DES ECOLES ELEMENTAIRE ET MATERNELLE (RAN KOUJLIN) (Arrêté du 20/02/2020)		7 800,00 €
SUBV DEPT CTD TX DE RENOVATION DE LA MAIRIE ET DE L'ACCUEIL DE LOISIRS (Arrêté du 08/02/2018)	1 799,74 €	6 713,00 €
SUBV DEPT CTD TX DE MISE EN ACCESSIBILITE DE DIVERS BATIMENTS COMMUNAUX (Arrêté du 26/06/2018)	339,20 €	6 170,98 €
SUBV DEPTEE EQUIPES SPORTIFS COMPLEXE JANKEOT, BATIMENT TEXONNIERAS (Arrêté du 23/06/2018)	1 981,48 €	
SUBV DEPT CTD TX DIVERS EQUIPEMENTS SPORTIFS: HALLE SPORTS ET COMPLEXE SPORTIF ALLEE DU STADE (Arrêté du 30/06/2017)	2 897,88 €	
SUBV DEPT CTD TX DIVERS BATIMENTS COMMUNAUX: ECOLE ELEMENTAIRE JM, SALLE POLYVALENTE, GRANGE MARTIAL DROUET ET GRANGE BELFONT (Arrêté du 30/06/2017)	1 918,77 €	
SUBV DEPT CTD INSTALLATION CHAUFFAGE REVERSIBLE ET AMENAGEMENT D'UNE SALLE MULTI-ACTIVITES AU JARDIN A MALICE (Arrêté 12/02/2019)	3 711,25 €	
SUBV DEPT CTD TRAVAUX DIVERS HALLE AUX SPORTS (Arrêté du 20/02/2020)		10 620,00 €
SUBV DEPARTEMENTALE TRAVAUX DE RENOVATION DE LA SALLE POLYVALENTE (Arrêté du 18/10/2020)		610,00 €
SUBV CAP TX TRAITEMENT DE L'AIR AU RAM		3 000,00 €
SUBV CAP 2019 RENOVATION DES LOCAUX DU JARDIN A MALICE	14 588,34 €	
SUBV DETR 2019 TX SUR LE PATRIMOINE COMMUNAL (HALTE GARDERIE JAM)	7 356,40 €	1 639,10 €
SUBV DETR TRAVAUX SUR LE PATRIMOINE COMMUNAL (CENTRE EQUESTRE, POLE DOLTO, CENTRE SOCIAL, STADE LAPARGE ECLAIRAGE.....) CELLE DE LA MAISON DES COMPAGNONS SERA AFFECTEE AU BUDGETS POUR 4 000€	19 494,60 €	671,15 €
SUBV DETR TRAVAUX DE REFECTION DU PATRIMOINE COMMUNAL (MAIRIE, SALLE POLYVALENTE, CENTRE SOCIAL, PRESBYTERE, CENTRE EQUESTRE)		6 990,27 €
SUBV DEPT CTD TX DE REHABILITATION DE LA MAIRIE (Arrêté du 21/06/2018)	6 000,00 €	14 000,00 €
SUBV DEPT CTD TX DE REHABILITATION DE LA MAIRIE 2ème tranche (Arrêté du 19/10/2020)		17 000,00 €
SUBV DETR 2019 REHABILITATION DE LA MAIRIE ET DE SON PARVIS	22 996,30 €	53 638,50 €
SUBV DEPT CTD AMENAGEMENT DES LOX AUX POUR LES SERVICES TECHNIQUES (Arrêté du 21/06/2018)		8 428,00 €
SUBV DETR 2019 TX SUR LE PATRIMOINE COMMUNAL (TX SUR ANCIEN BATIMENT COLAS)	14 708,80 €	3 677,20 €
SUBVENTIONS POUR LE PROGRAMME REHABILITATION DU COUNTRY		
SUBV DEPT CONTRAT D'AGGLOMERATION (Arrêté du 3/04/2018)		98 403,26 €
SUBVENTION FEDERATION FRANCAISE DE TENNIS PAR LE BIAS DU COUZEIX COUNTRY CLUB	100 000,00 €	
DETR	278 696,68 €	148 190,32 €
SUBVENTIONS POUR LE PROGRAMME CONSTRUCTION D'UN POLE CULTUREL MULTI-ACTIVITES		
SUBV DEPT CTD (40 000€) (Arrêté du 12/02/2019)		28 000,00 €
SUBV DEPT CTD (13 000€) (Arrêté du 12/02/2019)		10 300,00 €
SUBVENTION DEPT CTD (20 000€) 2 ème phase 1ère tranche (Arrêté du 20/02/2020)		20 000,00 €
SUBVENTION DEPT (20 000€) 2 ème phase 2ème tranche (Arrêté du 18/10/2020)		30 000,00 €
DETR 1ère tranche (300 000€) et 2e tranche (137 970€)	50 000,00 €	347 970,00 €
DETR (DOTATION DE SOLUTIONS A L'INVESTISSEMENT LOCAL)		200 000,00 €
SUBV DEPT MISE EN PLACE D'UN SYSTEME D'ECLAIRAGE AU COMPLEXE SPORTIF POUR LE PAS DE TIR A L'ARC ET LE BOULLEDEROME (Arrêté du 27/06/2019)		
		750,00 €
SUBV DEPT ECLAIRAGE PUBLIC MISE AUX NORMES ARMOISES DE COMMANDE SUR L'ECLAIRAGE PUBLIC (27/06/2019)		9 786,00 €
SUBV DEPT ECLAIRAGE PUBLIC LE MAS BOURKIANNES, EQUIPES SPORTIFS STADE LAPARGE, AVENUE DE LIMOUZES ROUTE DU LANDOU, AIRE MULTISPORTS (Solaise), ECOLE MATERNELLE (Solaise) (Arrêté du 10/02/2017 et 10/02/2020)	7 309,80 €	
PARTICIPATION PARTICULIERS PYR	16 490,02 €	
SUBV DEPT CTD AMENAGEMENT DU SITE DE TEXONNIERAS (Arrêté du 10/02/2017)		3 639,79 €
SUBV DEPT EXTENSION DE RESEAU D'ECLAIRAGE PUBLIC A ANGLARD (Arrêté du 21/06/2018)		2 790,00 €
SUBV DEPT EXTENSION DE RESEAU D'ECLAIRAGE PUBLIC A ANGLARD		8 677,00 €
TOTAL 13 SUBVENTIONS	896 043,36 €	1 818 734,57 €
EMPRUNTS EN EURO	1 000 000,00 €	800 000,00 €
TOTAL 16 EMPRUNTS	1 000 000,00 €	800 000,00 €
TOTAL GENERAL	1 596 043,36 €	1 818 734,57 €

Elles comprennent :

-Les subventions versées pour 596 043.36€ et le reste à réaliser emprunt 2019 de 1 000 000€.

Leur taux de réalisation est de 43.42% par rapport au (Budget primitif + RAR 2019).
En comptant les Restes à réaliser recettes, ce taux de réalisation serait de 92.90%.

Les recettes financières :

Elles sont composées :

- Des dotations fonds divers et réserves :

-le FCTVA pour 496 653.68€, son montant 2019 était 171 014.84€.

-les Taxes d'aménagement pour 266 255.31€, leur montant 2019 était 315 468.07€.

L'Excédent de fonctionnement capitalisé (Affectation du résultat de fonctionnement de l'année N-1) pour 1 674 648.27€, son montant 2019 était de 1 420 381.06€.

- Des produits de cession d'immobilisations : ils sont prévus uniquement au Budget primitif et réalisés en recettes de fonctionnement, puis transférés en recettes d'ordre de la section d'investissement.

LES RECETTES D'ORDRE :

Les opérations d'ordre de transfert entre sections :

Ces opérations se retrouvent en dépenses d'ordre de transfert entre sections, en Dépenses de Fonctionnement.

- **Les sorties de l'actif et leur plus value lors des cessions d'immobilisations :**

Elles représentent la valeur comptable à l'actif des immobilisations cédées et leur plus-value réalisée.
Leur montant total est de 141 834.29€. (Voir détail page 10).

- **Les amortissements :**

Leur montant total est de 260 560.70€.

- **Le virement à la section d'investissement :**

Il est prévu uniquement au Budget Primitif, et ne donne pas lieu à écriture comptable sur l'exercice.

Il représente le solde entre les recettes et les dépenses totales de fonctionnement prévu au budget primitif et le futur autofinancement de la section d'investissement.

Les opérations d'ordre patrimoniales (à l'intérieur de la section d'investissement):

Ces opérations se retrouvent en dépenses d'ordre à l'intérieur de la section en Investissement.

Elles correspondent à des intégrations :

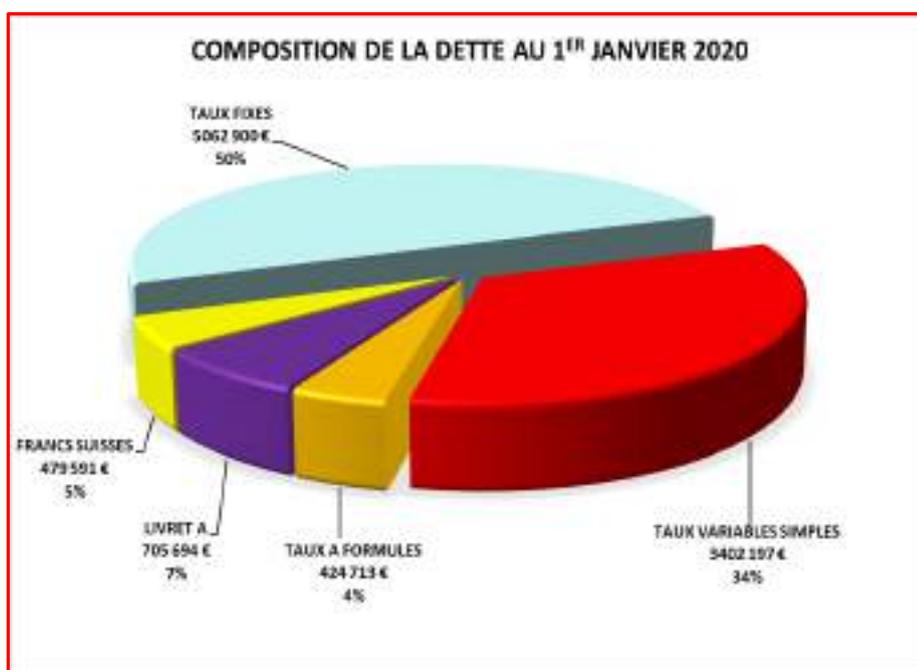
-De travaux réalisés sous mandat lorsque ceux-ci sont achevés (par exemple les travaux d'effacement de réseaux d'éclairage public portés par le SEHV).

-D'avances payées aux entreprises avant démarrage de travaux lorsque celle-ci sont défalquées des premiers certificats pour paiements

Aucune intégrations n'a été constatée en 2020.

L'ETAT DE LA DETTE DU BUDGET PRINCIPAL

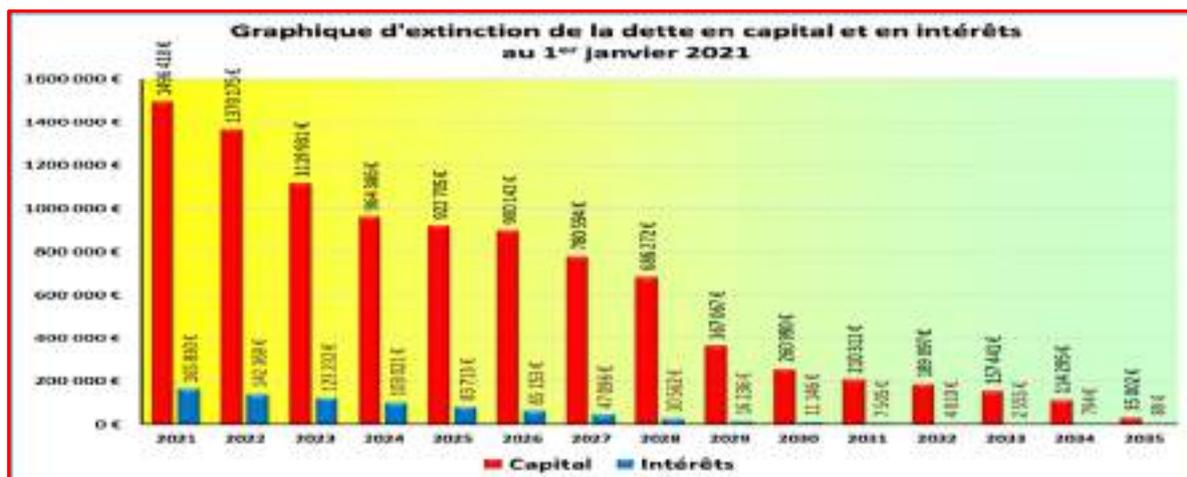
Le capital restant dû au 1^{er} janvier 2020 était de 10 075 094€, sa composition était la suivante :



Le remboursement de la dette en capital 2020 a été de 1 500 268.46€, un reste à réaliser emprunt 2019 de 1 000 000€ a été versé sur l'exercice 2020, le capital restant dû de la dette au 1^{er} janvier 2021 est donc de 9 574 825.54€.

La commune s'est désendettée de 500 268€ sur l'exercice.

Le graphique d'extinction de la dette au 1^{er} janvier 2021 est le suivant :



LA CAPACITE DE DESENDETTEMENT

Le niveau d'endettement de la Commune se mesure à partir d'un ratio appelé « Capacité de désendettement ».

Ce ratio rapporte l'épargne brute au stock de la dette et permet d'identifier, en nombre d'année d'épargne brute, l'endettement de la Commune.

Son évolution depuis 2014 est la suivante :

LE RATIO D'ENDETTEMENT DE 2014 A 2020								
	2 014	2 015	2 016	2 017	2 018	2 019	2 020	Variation entre 2019 et 2020
Encours de la dette au 31.12	14 715 379 €	13 840 783 €	12 826 076 €	11 785 252 €	10 351 720 €	10 075 094 €	9 574 825 €	-4,97%
Epargne Brute	2 081 858 €	2 461 602 €	2 011 736 €	1 858 874 €	1 827 938 €	1 774 924 €	1 669 167 €	-5,96%
Encours de dette/ Epargne brute	7,07	5,62	6,38	6,34	5,66	5,68	5,74	1,06%

INFORMATIONS STATISTIQUES ET FINANCIERES 2020

La population légale en vigueur à prendre en compte pour l'année 2020 est de **9 507 habitants**, les ratios obligatoires à présenter au compte administratif pour les communes de 5 à 10 000 hts sont les suivants :

LES RATIOS COMMUNAUX OBLIGATOIRES ET LEUR EVOLUTION DE 2014 A 2020								
	2 014	2 015	2 016	2 017	2 018	2 019	2 020	Variation entre 2019 et 2020
Population	9 182	9 200	9 218	9 236	9 346	9 426	9 507	0,86%
Dépenses réelles fonctionnement sur Population	661	684	696	710	714	697	708	1,57%
Recettes réelles Fonctionnement sur Population	888	951	914	911	910	885	883	-0,20%
Produit des 4 taxes sur Population	510	531	548	557	559	540	550	1,77%
DGF Totale sur Population	134	119	100	90	88	87	86	-1,60%
Encours de dette sur Population	1 603	1 504	1 391	1 276	1 108	1 069	1 007	-5,78%
Dépenses d'équipement brut sur Population	301	202	212	122	172	346	343	-0,85%

Il est à noter que dans ces ratios d'analyse financière, les dépenses réelles sont diminuées du montant des travaux en régie et les recettes réelles sont diminuées des cessions d'immobilisations.